



Un voyage de presse a été organisé, samedi 27 août, au port Tanger-Med et à l'aire de repos Tanger-Méditerranée, ainsi qu'au port pour mieux suivre les différentes étapes précédant l'embarquement des MRE.

Marhaba 2016

## Un dispositif renforcé pour la phase-retour des MRE

DNCR à Tanger Najat Faïssal  
nfaissal@aujourd'hui.ma

La Fondation Mohammed V pour la solidarité poursuit, dans le cadre de Marhaba 2016, son engagement en coordination avec ses différents partenaires, et ce en vue de faciliter le transit des Marocains résidant à l'étranger (MRE). Ayant entamé depuis la mi-août la phase-retour, «*Marhaba 2016 est une opération humanitaire unique en son genre qui se poursuit dans de bonnes conditions. La Fondation Mohammed V contribue à l'organisation de cette opération avec l'autorité portuaire de Tanger-Med, la direction générale de la Sûreté nationale, les Forces auxiliaires, la douane, la gendarmerie royale, les compagnies maritimes ainsi que ses autres partenaires publics et privés. Cela se fait bien évidemment en application des Hautes directives royales*», a affirmé Sanae Dardikh, responsable du pôle communication et développement institutionnel à la Fondation Mohammed V, lors d'un voyage de presse organisé, samedi 27 août, au port Tanger-Med et à l'aire de repos Tanger-Méditerranée ainsi qu'au port.

Cet événement a débuté par une visite à cette aire de repos, pour mieux suivre les différentes étapes précédant l'embarquement

des MRE, pendant cette phase-retour. «*La Fondation a renforcé le dispositif d'assistance médicale et sociale par des effectifs humains supplémentaires qui ont été déployés au niveau des espaces nationaux*», selon les organisateurs. Comme c'est le cas pour l'ensemble des 17 sites, dont la Fondation Mohammed V dispose aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, cette aire de repos contribue, à travers son accueil des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger, à réduire les files d'attente au port et d'y favoriser par conséquent la fluidité du trafic. Elle comporte, en plus des services d'assistance médicale et sociale, ceux de restauration ainsi que des guichets consacrés en particulier à des compagnies maritimes et de l'autorité portuaire. Outre ses deux autres espaces ombragés, aménagés respectivement pour les autocars et des véhicules particuliers, il dispose d'une grande salle, destinée à accueillir «*les MRE pour se détendre et se remettre de la fatigue du voyage*», a précisé Mme Dardikh.

*Pour la bonne marche de cette opération retour, la Fondation Mohammed V pour la solidarité a procédé à la mise en service du système du traitement des autocars au départ du port de Tanger-Med.*

des MRE, pendant cette phase-retour. «*La Fondation a renforcé le dispositif d'assistance médicale et sociale par des effectifs humains supplémentaires qui ont été déployés au niveau des espaces nationaux*», selon les organisateurs. Comme c'est le cas pour l'ensemble des 17 sites, dont la Fondation Mohammed V dispose aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, cette aire de repos contribue, à travers son accueil des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger, à réduire les files d'attente au port et d'y favoriser par conséquent la fluidité du trafic. Elle comporte, en plus des services d'assistance médicale et sociale, ceux de restauration ainsi que des guichets consacrés en particulier à des compagnies maritimes et de l'autorité portuaire. Outre ses deux autres espaces ombragés, aménagés respectivement pour les autocars et des véhicules particuliers, il dispose d'une grande salle, destinée à accueillir «*les MRE pour se détendre et se remettre de la fatigue du voyage*», a précisé Mme Dardikh.

Pour la bonne marche de cette opération retour, la Fondation a procédé à la mise en service du système du traitement des autocars au départ du port de Tanger-Med. Opérationnel depuis l'aire de repos de Tanger-Méditerranée, ce dispositif a été lancé, en partenariat avec les autorités portuaires du Port Tanger-Med, les compagnies maritimes, les sociétés de transport ainsi que les services des Forces auxiliaires et la gendarmerie royale. Il vise, selon les responsables

de la Fondation, à répondre à la forte affluence qu'enregistre le port Tanger-Med pendant les pics de cette phase-retour et ce, en régulant les flux des autocars en amont et en facilitant les procédures administratives d'enregistrement des passagers auprès des compagnies maritimes. Ce système permet, à partir d'une plate-forme web développée par l'autorité portuaire de Tanger-Med, d'enregistrer directement les listes des passagers des autocars, de créer les réservations de voyages et de générer une carte d'embarquement unifiée et interchangeable auprès des différentes compagnies maritimes qui

opèrent sur la ligne Tanger-Algésiras. «*Parallèlement, un traitement des arrivées et des départs des autocars de l'aire de repos de Tanger-Méditerranée vers le port de Tanger-Med est coordonné en fonction du port, de la disponibilité des places et de la situation du trafic au niveau du port, les départs étant assujettis à des autorisations de mouvement*», selon la même source.

Il est à noter que grâce à l'engagement de la Fondation Mohammed V et ses différents partenaires, l'opération «*Marhaba*» se distingue, selon les organisateurs, par l'amélioration du délai du transit via, à titre d'exemple, le port Tanger-Med. Ce point de passage qui connaît un grand développement en infrastructures est classé au premier rang en termes de transit (par rapport aux ports). Quant aux statistiques émises à cette occasion, celles-ci font part de quelque 2.290.981 d'arrivées de personnes enregistrées, depuis le 5 juillet et jusqu'au 26 août, au niveau des différents points d'accès aériens, terrestres et maritimes. Parmi lesquelles 1.379.527 ont transité par la voie maritime, soit une augmentation de 3,46% par rapport à la même période de l'année précédente. «*La Fondation a pu assister 62.244 personnes, dont 10.164 ont été prises en charge médicalement*», selon les organisateurs.